

LE FONDS Karakoram Entrepreneurs

- Code ISIN : FCP KARAKORAM ENTREPRENEURS Part I : FR0013223617
- Forme juridique : OPCVM relevant de la directive 2017/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE.
- Société de gestion : KARAKORAM
- Gérants : Jérôme Fourtanier, Emmanuel Lanos et Arnaud Boilley
- Indicateur de référence : Indice CAC Small Net Return. Cet indice regroupe environ 200 valeurs et est obtenu en retranchant les valeurs du SBF 120 du CAC All-Tradable. Cet indice est géré par Euronext.
- Date de lancement du fonds : 15 mars 2017
- Encours sous gestion : 4 M€

Frais

- Frais de gestion courants : 2,20 % TTC
- Frais de souscription : néant
- Commission de superperformance : 20 % TTC de la performance nette de frais, au-delà de son indice de référence : CAC Small NR
- Frais de rachat : néant

Performance

- Objectif de performance : obtenir une performance annualisée nette de frais supérieure à celle de l'indice CAC Small Net Return (dividendes réinvestis), sur la durée de placement recommandée (cinq ans) par le biais d'une gestion discrétionnaire majoritairement investie dans les petites et moyennes capitalisations boursières de la zone euro, dont une part prépondérante d'actions françaises.

Investisseurs

- Profil investisseur : Tout souscripteur. Ce FCP est destiné aux investisseurs souhaitant avoir une exposition au marché des actions de la zone euro et être majoritairement investi dans les petites et moyennes capitalisations. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur ; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement longue, mais également du souhait de privilégier un investissement dynamique. Le fonds Karakoram Entrepreneurs s'inscrit dans la partie risquée que doit contenir une allocation patrimoniale.
- Durée de placement recommandée : 5 ans

Risques

Les principaux risques encourus par les porteurs de parts sont détaillés dans le prospectus du fonds et énumérés ci-dessous :

- Risque de performance et de perte en capital
- Risque lié aux marchés actions
- Risque de liquidité
- Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés
- Risque lié aux obligations convertibles
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque de contrepartie

Pourquoi investir dans ce fonds ?

Convaincue que les meilleurs retours sur investissement sont obtenus très en amont dans le cycle de vie des entreprises, la société de gestion Karakoram a lancé le FCP Karakoram Entrepreneurs il y a un peu moins d'un an. Le fonds, éligible au PEA, investit principalement dans le segment des «microcaps», c'est-à-dire dans des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros, la plupart d'entre elles étant cotées sur Alternext. «C'est un choix assumé, car nous voulons être proches de l'économie réelle et des entreprises dans lesquelles nous investissons, avoir accès aisément à leurs dirigeants et pouvoir aller visiter les établissements», justifie Jérôme Fourtanier, président de Karakoram et co-gérant du fonds. Ce type d'entreprises présente différents avantages. C'est un segment contracyclique, dans la mesure où la progression des ventes dépend des produits et services proposés plus que de la croissance économique. En outre, ces sociétés préfèrent souvent se financer par le biais d'augmentations de capital plutôt

que par recours aux emprunts bancaires ; elles sont donc peu endettées et moins sensibles à une remontée des taux d'intérêt. Enfin, elles sont dans la majeure partie des cas détenues par un actionariat familial ; elles n'attirent donc pas les fonds spéculatifs qui ne peuvent pas vendre à découvert en empruntant des titres. Les objectifs de performance de Karakoram Entrepreneurs sont très ambitieux, puisqu'ils sont fixés à 30 % par investissement, avec un horizon de placement de dix-huit à vingt-quatre mois. La société de gestion a en effet la volonté d'accompagner les sociétés dans lesquelles elle investit sur la durée d'un cycle économique ou produit et souhaite les aider à grandir.

Compte tenu de ses choix de gestion, ce FCP s'inscrit dans la partie risquée d'une allocation patrimoniale. Ce qui n'empêche pas l'équipe de gestion de fixer un certain nombre de contraintes afin de limiter le risque global du portefeuille. En matière de diversification, tout d'abord : aucun titre ne peut représenter plus de 10 % du fonds, et ce dernier ne peut détenir, sauf exceptions, plus de 5 % du capital d'une société. Par ailleurs, le taux de liquidation des actifs du

fonds est suivi au plus près, afin d'offrir de la liquidité aux porteurs de parts.

Le processus de gestion

Karakoram Entrepreneurs est un fonds de convictions sur des histoires entrepreneuriales, le choix des valeurs intégrées dans le portefeuille se faisant au gré des rencontres avec les sociétés. Les trois co-gérants s'intéressent prioritairement à celles qui proposent des produits et services innovants et dont l'équipe managériale a fait ses preuves. Leur travail consiste ensuite à vérifier la cohérence de leur business model, notamment via des contacts avec les fournisseurs et les clients, voire avec les concurrents, et à y rattacher une valorisation. «Notre travail est similaire à celui des analystes financiers, car les sociétés auxquelles nous nous intéressons ne sont la plupart du temps pas couvertes par les brokers, explique Jérôme Fourtanier. Nous avons développé nos propres modèles de valorisation.» Le processus de gestion est collégial, deux voix sur trois étant nécessaires pour intégrer un titre en portefeuille. Un suivi trimestriel des

sociétés est ensuite mis en place afin de déterminer s'il convient de revoir les hypothèses de croissance et de rentabilité, à la hausse comme à la baisse. Ce suivi régulier permet aux gérants de renforcer leurs convictions sur un dossier ou peut, au contraire, les inciter à couper leurs positions sur un titre. En amont de ses décisions d'investissement, l'équipe de gestion n'hésite pas à échanger ses points de vue sur les tendances sectorielles ou sur le potentiel des produits avec un comité consultatif que Karakoram a structuré. Elle peut ainsi bénéficier de l'expertise et de «l'expérience terrain» des huit chefs d'entreprise qui en font partie.

La société de gestion

Créée en 2011, Karakoram est une société de gestion entrepreneuriale indépendante spécialisée dans la gestion flexible et opportuniste. Son métier est la gestion d'actifs pour le compte d'une clientèle privée et institutionnelle. Avec l'entrée au capital d'Allegra Finance en 2015, Karakoram s'est dotée de moyens supplémentaires pour développer des solutions d'investissement spécifiquement axées sur les attentes des entrepreneurs. Les encours sous gestion s'élèvent à 120 millions d'euros. ■

Marianne di Meo



Le gérant

Jérôme Fourtanier a entamé sa carrière en 1997 chez EADS en tant que trader sur options de change. Il a ensuite intégré la banque Indosuez, dont il est devenu responsable des activités de marché pour les clients institutionnels de la région Sud-Ouest. En 2000, il a rejoint la branche de gestion privée d'Indosuez en tant que gérant de sicav actions et de portefeuilles profilés pour les clients de la banque, avant de devenir, en 2005, responsable du pôle OPCVM. En septembre 2006, il fonde Sigmalog Capital, société de gestion de portefeuilles spécialisée dans la gestion alternative et diversifiée, puis, en 2011, il fonde Karakoram en association. Jérôme Fourtanier est titulaire d'un master banque-finance de l'École supérieure de commerce de Toulouse et d'une maîtrise de sciences économiques de l'université de Toulouse.

Les convictions du gérant, Jérôme Fourtanier

Les sociétés dans lesquelles vous investissez sont souvent à la pointe sur des marchés de niche. Cela leur confère-t-il un intérêt spéculatif ?

Nos décisions d'investissement se fondent avant tout sur l'analyse des actifs, qui permet de déterminer une valeur plancher, et non pas sur un éventuel intérêt spéculatif. Et ce d'autant plus que nous attachons une grande importance aux alignements d'intérêts. Dans cette optique, nous privilégions les entreprises à actionariat familial. Les dirigeants et les actionnaires sont très impliqués dans la conduite des affaires, ce qui peut constituer un frein à de potentielles OPA. Il n'en reste pas moins que la plupart de ces entreprises sont regardées de très près par des acteurs plus gros qu'elles. Vexim, que nous détenons en portefeuille, a ainsi fait l'objet d'une OPA de la part de Stryker Corporation, faisant ressortir une prime de 30 % sur le dernier cours. Nous étions convaincus de la qualité et du caractère innovant de son produit, le SpineJack, une sorte de mini-cric pour redresser les vertèbres affaiblies.

Vos choix d'investissements suivent-ils des tendances particulières ?

Notre gestion ne répond pas à une logique sectorielle. Néanmoins, nous avons identifié certaines thématiques qui nous semblent porteuses. C'est le cas de la digitalisation, que nous jouons notamment via le groupe Parot. Ce concessionnaire automobile a mis sur pied une plateforme digitale, Zanzicar, pour vendre des voitures d'occasion en direct aux particuliers. Cela a nécessité un gros investissement, mais les ventes sont au rendez-vous puisqu'elles progressent de 30 % par mois depuis le lancement en juin dernier. Aux niveaux de cours actuels, le marché ne valorise pas cette plateforme nouvellement lancée et qui pourrait être une belle réussite dans les années à venir.

Vous privilégiez les entreprises qui amènent des ruptures technologiques. Pouvez-vous nous donner des exemples ?

Nous recherchons effectivement des sociétés dont l'offre de produits ou de services est unique et génère de la valeur ajoutée pour les clients qui les utilisent. Nous sommes ainsi positionnés sur Ateame, qui est spécialisé dans la compression vidéo et dont l'activité est corrélée à la hausse des flux sur Internet. Autre exemple : Witbe. La société propose un produit novateur, un robot qui analyse la qualité reçue par l'utilisateur d'Internet (ce qui permet par exemple de détecter et de corriger d'éventuels bugs lors d'achats sur la Toile), et elle intervient sur un marché en forte croissance. Enfin, nous avons une conviction forte sur Theraclion, qui a mis au point un appareil à ultrasons pour soigner les tumeurs bénignes. Cette technologie non invasive marque une véritable rupture, autant par son efficacité que par son coût.